

31^e CONGRÈS
23-24-25 janvier 2013



Atelier Europe Congrès Uniopss, mercredi 23 janvier 2013

« Scénarios d'une Europe sociale (ou pas) »

« Les acteurs non lucratifs et l'Europe » :
SYNTHESE DES REPONSES A L'ENQUETE EN LIGNE
ET DES CONTRIBUTIONS DES GROUPES COLLABORATIFS PROSPECTIFS

INDEX:

I STATISTIQUES	2
1) PROFILS DES PERSONNES CONSULTEES : enquête et groupes collaboratifs	2
2) REpondants A L'ENQUETE EN LIGNE	4
3) PARTICIPANTS AUX GROUPES COLLABORATIFS PROSPECTIFS	6
II SYNTHESE DES REPONSES	8

I STATISTIQUES

Pour nourrir les débats de l'atelier Europe du Congrès de l'Uniopss 2013, l'Uniopss a lancé en novembre et décembre 2012, en partenariat avec la Fonda, think tank du monde associatif, une enquête en ligne et des groupes collaboratifs prospectifs.

Ces démarches ont permis de faire remonter les analyses et préconisations des acteurs concernés et de les amener à se projeter pour entrer dans une démarche prospective à l'horizon 2020.

18 personnes ont participé aux groupes collaboratifs prospectifs, 50 personnes ont rempli le questionnaire en ligne, étant précisé que parmi ces dernières, 34 ont rempli complètement le questionnaire avec des réponses qui sont donc exploitables.

La présente analyse s'appuie ainsi sur 52 répondants.

1) PROFILS DES PERSONNES CONSULTEES : enquête et groupes collaboratifs

Fonction :

Les répondants sont majoritairement **dirigeants** (47%) ou **responsables/conseillers Europe** (24%) **d'organisations non lucratives**.

Statut :

53% sont **salariés** du secteur non lucratif tandis que 42% sont **bénévoles**.

Structure :

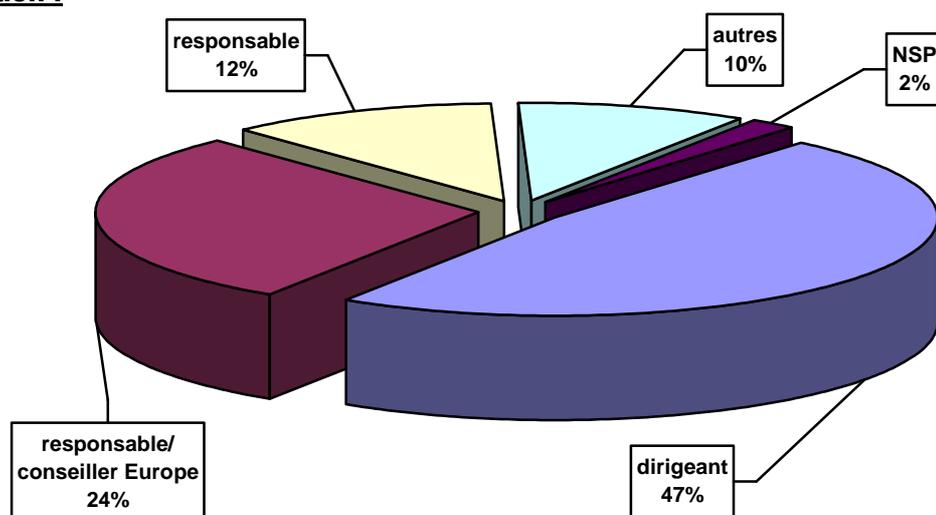
La majeure partie des répondants font partie du **secteur associatif**, mais aussi de **mutuelles**, de **fondations**, de **l'administration publique** ou d'**entreprises**.

Secteur d'activité :

Le secteur d'activité est essentiellement **sanitaire et social** (54%), mais il y a aussi le secteur de l'éducation et de la recherche (12%), des organisations de plaidoyer (12%), des think tanks (6%).

Parmi les répondants, il faut signaler qu'il y a **7 réseaux européens**, **3 répondants belges** et **2 réseaux internationaux**.

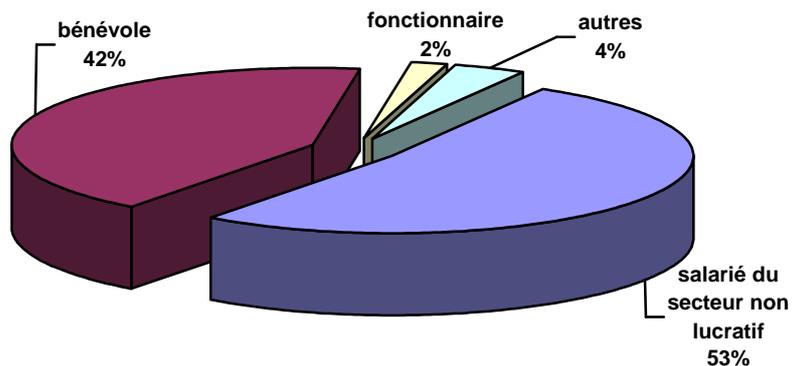
Fonction :



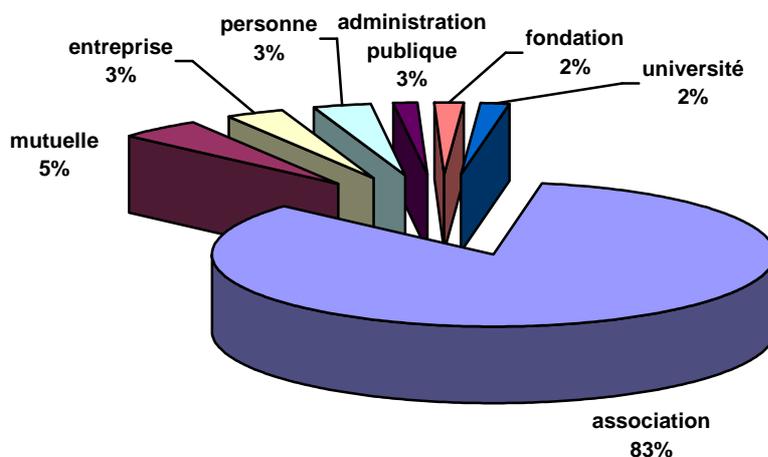
NSP : ne se prononcent pas

Responsable : responsable d'un service dans une organisation non lucrative

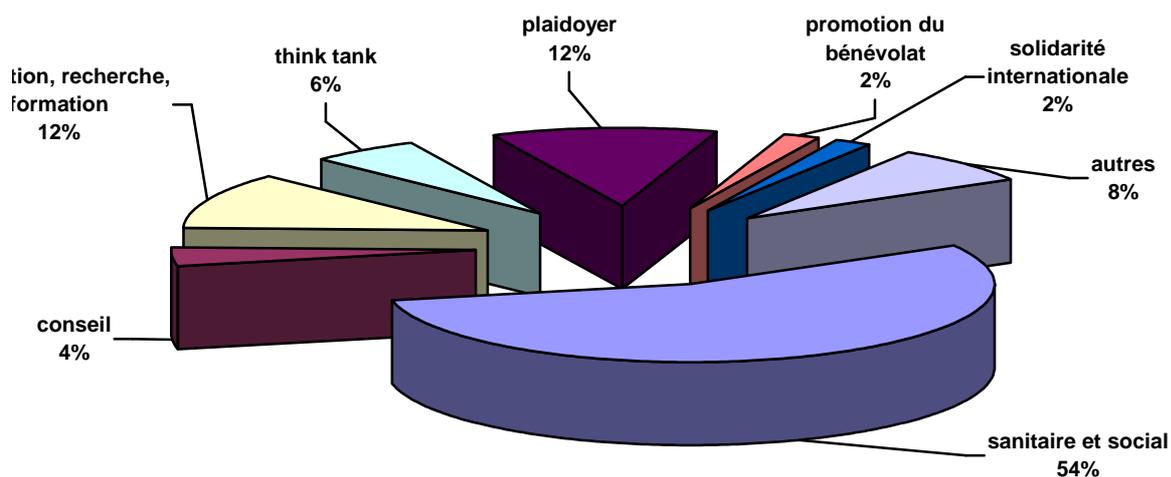
Dirigeant d'une organisation non lucrative: directeur/e salarié/é ou membre du Conseil d'Administration
Statut :



Structure :



Secteur d'activité :



2) REPONDANTS A L'ENQUETE EN LIGNE

Le questionnaire, soumis en ligne pendant un mois, de novembre à décembre 2012, a été essentiellement envoyé à des spécialistes et connaisseurs des questions européennes et des acteurs non lucratifs.

Trois quart des répondants font partie d'**associations**.

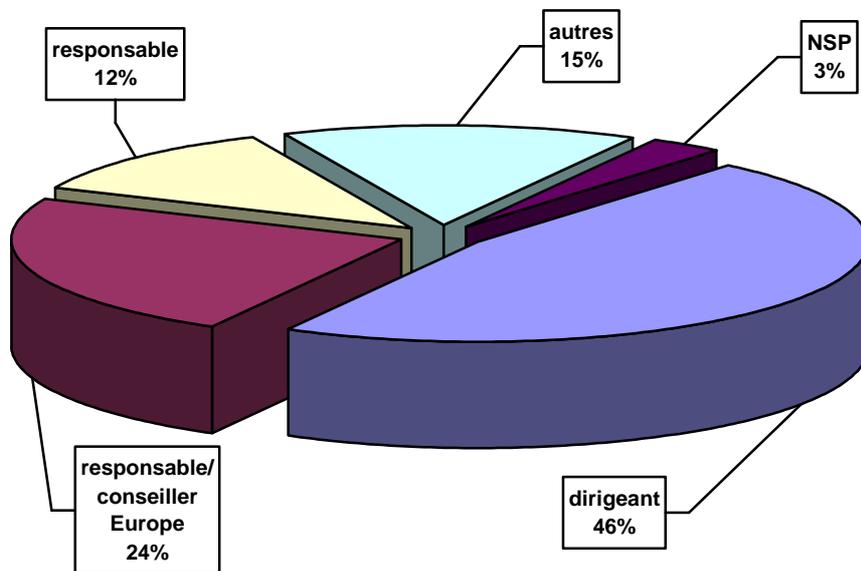
62% d'entre eux, sont dans le **secteur sanitaire et social**.

Ils sont **dirigeants** pour 62% d'entre eux et 24 % sont **responsables ou conseillers Europe** (technique, politique, chargé de mission).

53 % sont **salariés** et 38% sont **bénévoles**. Parmi les bénévoles, 62% sont **administrateurs**.

Face à l'Europe, les répondants se sentent **inquiets** (52%) contre 24% qui se disent **confiants** et 6% utopistes.

Fonction :

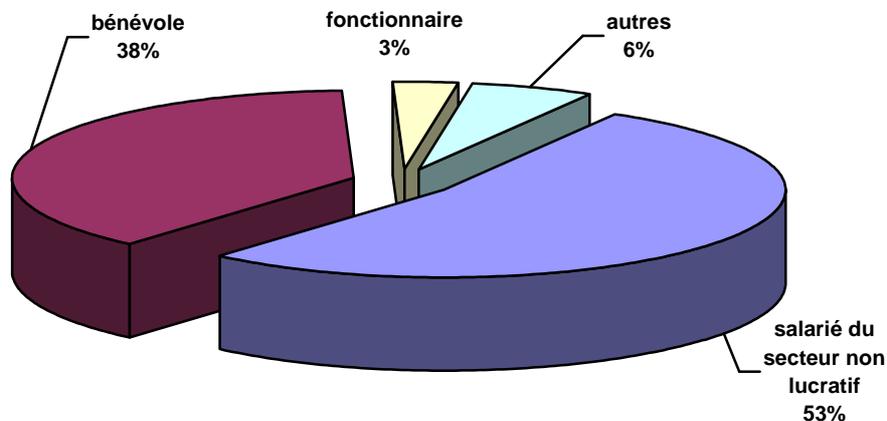


NSP : ne se prononcent pas

Responsable : responsable d'un service dans une organisation non lucrative

Dirigeant : directeur/e salarié/é ou membre du Conseil d'Administration

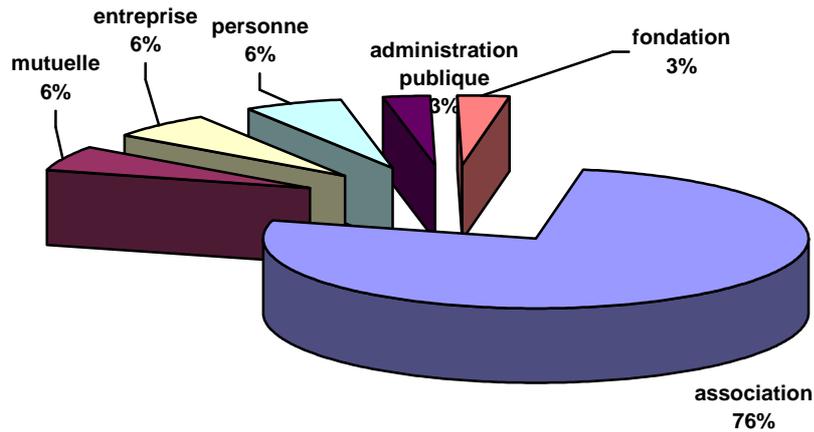
Statut :



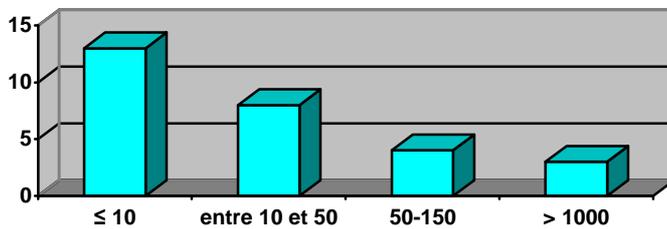
Bénévoles :



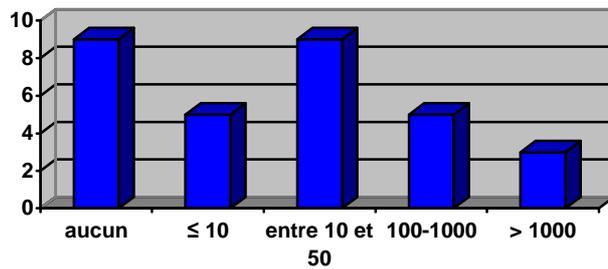
Structure :



Nombre de salariés et de bénévoles de la structure :

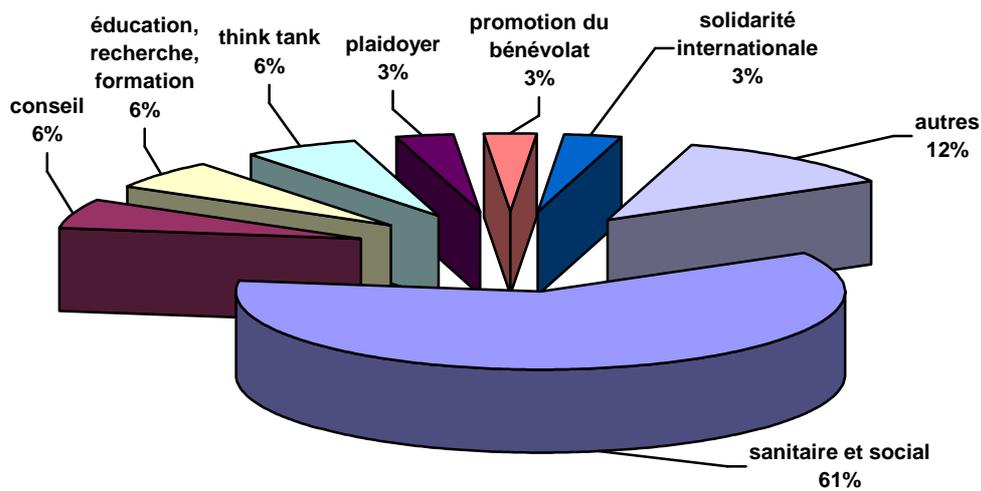


salariés

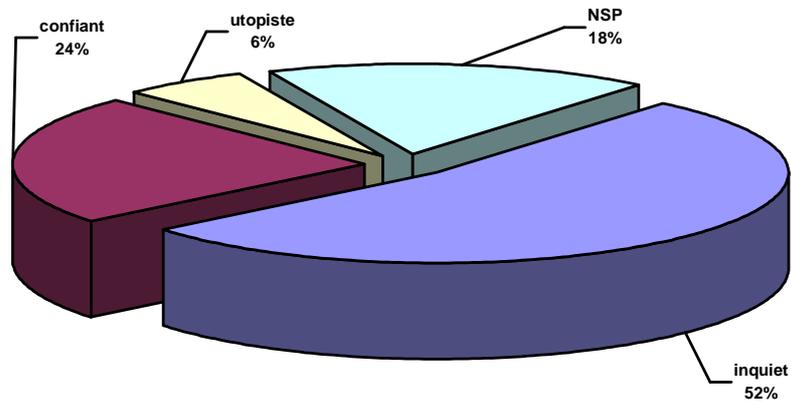


bénévoles

Secteur d'activité :

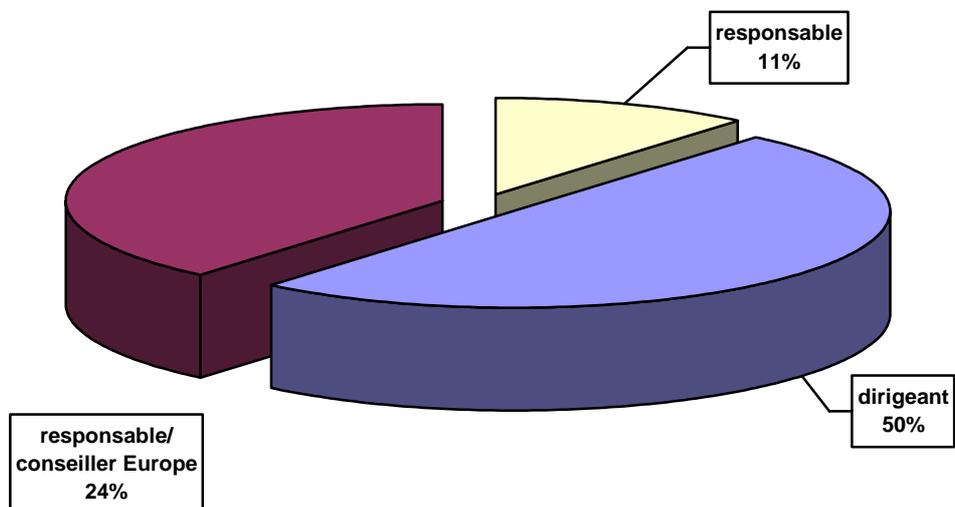


Comment vous sentez-vous face à l'Europe ?:

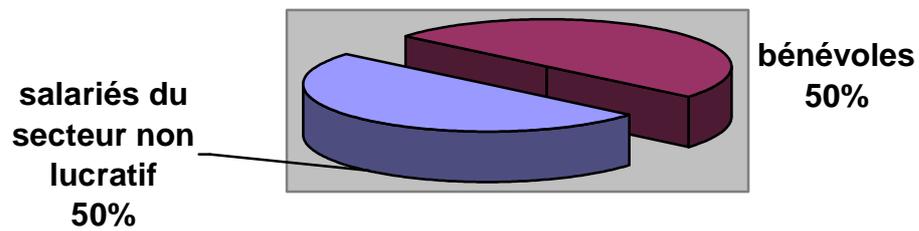


3) PARTICIPANTS AUX GROUPES COLLABORATIFS PROSPECTIFS

Fonction :

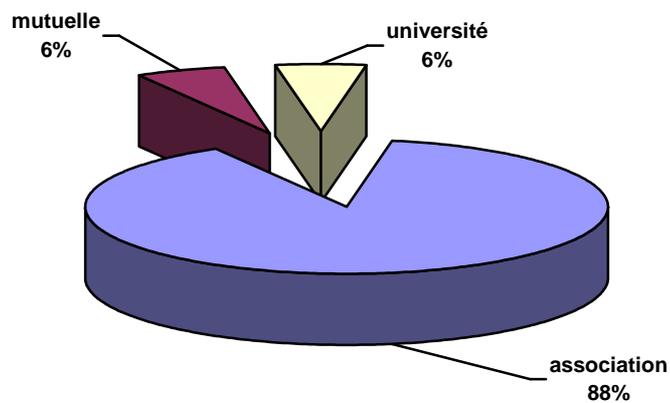


Statut :

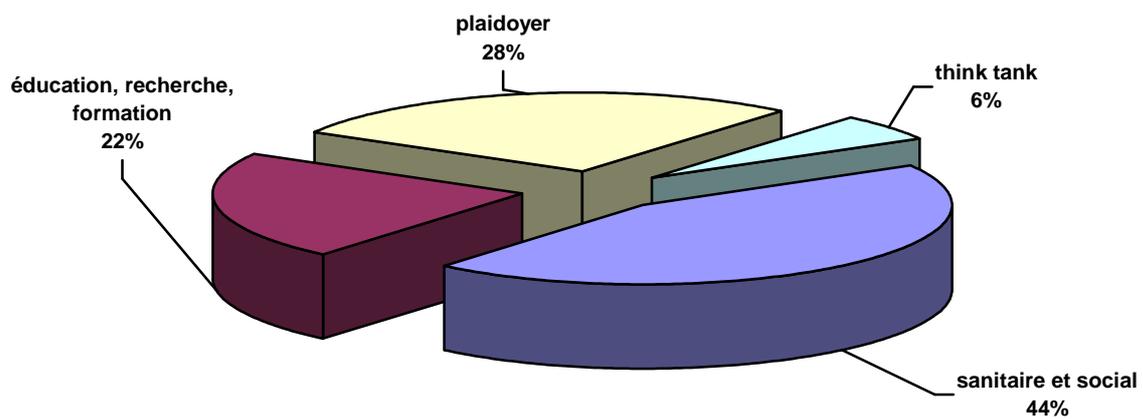


Les bénévoles sont tous administrateurs.

Structure :



Secteur d'activité



II SYNTHÈSE DES REPONSES

Voir l'annexe jointe (4 pages sous forme de tableau).

SUJETS AYANT UNE INCIDENCE A L'HORIZON 2020		INFLUENCE NEGATIVE	INFLUENCE POSITIVE
Eléments liés à l'environnement et au contexte général	- La crise économique	Précarité accrue Disparités territoriales Difficulté d'accès à l'emploi Politique de rigueur et d'austérité Augmentation de la demande sociale Remise en cause du rôle universel des acteurs non lucratifs (limités à une économie de réparation)	La crise n'est-elle pas une opportunité de repenser notre modèle de développement économique ?
	- Le vieillissement démographique	Difficulté d'insertion des jeunes sur le plan économique et social Réduction des dispositifs de protection sociale	Accroissement des besoins en services sociaux Reconnaissance de l'importance du rôle des structures d'accompagnement de l'ESS
	- Le fonctionnement et le rôle croissant des institutions européennes	Administration bureaucratique Complexité administrative inadaptée aux réalités et besoins des acteurs non lucratifs Décisions motivées par des intérêts économiques	L'approfondissement de l'Union européenne ne peut-elle permettre l'émergence d'une gouvernance commune voire la construction d'une union politique ?
La réglementation européenne sur les services sociaux d'intérêt général (SSIG)		Législation inadaptée et complexe (difficultés d'appropriation et d'application) Dilemme entre stratégie d'ouverture au marché et stratégie de réponse aux besoins non satisfaits Concurrence inégale entre opérateurs économiques Accroissement du temps de travail consacré à la veille sur la législation européenne	Prise en compte des services sociaux /SSIG par le Paquet Almunia-Barnier (SIEG et marchés publics) Prise en compte des spécificités des missions d'intérêt général des acteurs non lucratifs Professionnalisation du lobbying des acteurs non lucratifs par la prise de conscience des enjeux
La reconnaissance de l'entrepreneuriat social et de l'innovation sociale par la Commission européenne		Normalisation de l'entrepreneuriat social et de l'innovation sociale via des cadres juridiques figés Risque d'uniformisation voire de stérilisation de l'imagination au service de l'innovation sociale Logique européenne qui limite l'ESS aux plus pauvres et à l'économie de réparation	Définition d'un cadre englobant et strict au niveau européen Avancées concernant la reconnaissance statutaire des mutuelles et des fondations Développement de partenariats transnationaux entre acteurs de l'ESS La mise en concurrence est un facteur d'innovation.

EVOLUTIONS SOUHAITABLES	FREINS	LEVIERS
<p>La construction d'une Europe sociale : promouvoir la place de l'humain dans les politiques publiques européennes</p>	<p>Repli sur soi des sociétés européennes Diversité des politiques nationales Agenda politique marqué par les politiques d'austérité Prédominance de l'expertise technique sur le projet politique</p>	<p>La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne Renforcement de la méthode ouverte de coordination pour la protection sociale et l'inclusion sociale Lobbying auprès des institutions européennes et nationales Participation des acteurs non lucratifs à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques sociales Renforcement de la citoyenneté européenne par la mise en réseau et l'utilisation des instruments existant en droit communautaire Mettre en valeur l'apport en termes d'utilité sociale et de cohésion sociale des acteurs non lucratifs</p>
<p>La reconnaissance des spécificités de l'ESS</p>	<p>Idéologie néo-libérale dominante à la Commission européenne Plurilinguisme et jargon bruxellois Confinement des acteurs de l'ESS à un rôle de prestataire (et non d'initiateur ou de partenaire) Diversité européenne de l'ESS et difficulté à construire des positions communes Recul du militantisme bénévole et prédominance des préoccupations gestionnaires Absence de prise en compte de l'identité des associations en Europe Manque de moyens financiers pour mener une action de lobbying à Bruxelles</p>	<p>Lobbying auprès des parlementaires européens (Inter groupe économie sociale) Renforcement des liens avec le Groupe consultatif sur l'entrepreneuriat social auprès de la Commission européenne (GECES) Formation et développement des compétences des acteurs de l'ESS en matière de lobbying Reconnaissance des spécificités des acteurs de l'ESS via la reconnaissance statutaire 2013 : année européenne de la citoyenneté Partenariats transnationaux entre acteurs de l'ESS Opportunité liée à la crise pour montrer qu'il existe des modèles économiques alternatifs</p>

EVOLUTIONS SOUHAITABLES	FREINS	LEVIERS
<p>La clarification et l'application du cadre réglementaire européen régissant les SSIG</p>	<p>Technicité voire opacité des textes communautaires (règlements et directives) Conservatisme et orthodoxie de la Commission européenne Compréhension difficile des enjeux par les collectivités publiques françaises et les associations Attitude réservée des collectivités locales et de l'Etat</p>	<p>Lobbying auprès des acteurs politiques européens et nationaux Regroupement des acteurs de l'ESS en collectifs Utilisation par les acteurs de l'ESS des outils disponibles (guides et documents de clarification) Reconnaissance et définition des SIEG en droit français Mandatement des acteurs de l'ESS par les autorités publiques</p>
<p>Un accès facilité aux financements européens</p>	<p>Complexité des règles de gestion des fonds structurels européens Lourdeur administrative et superposition de contrôles au niveau français et européen Difficulté d'accès pour les petites structures innovantes</p>	<p>Formation et développement des compétences Accompagnement des acteurs de l'ESS dans le cadre du DLA (dispositif local d'accompagnement) Participation à la concertation nationale pour l'élaboration de l'Accord de partenariat 2014-2020</p>
<p>La mise en réseau des acteurs de l'ESS au niveau européen pour une meilleure concertation avec les institutions européennes : alliances, lobbying, dialogue civil</p>	<p>Concertation insuffisante entre acteurs français de l'ESS Méconnaissance des acteurs de l'ESS au niveau transnational Défense des positions et intérêts propres à chaque entité Difficulté d'une structuration et coût d'une représentation des acteurs de l'ESS à Bruxelles Prédominance des lobbys défendant une approche économique néo-libérale axée sur le marché Travail en silo à la Commission européenne</p>	<p>Qualité des relations humaines entre acteurs de l'ESS Cartographie des acteurs européens de l'ESS Existence du réseau Social Economy Europe Développement de la culture du plaidoyer Renforcement de l'expertise technique et de la connaissance des enjeux européens liés à l'ESS Développement des relations avec l'Intergroupe Economie sociale du Parlement européen Renforcement des alliances transnationales et intersectorielles - accroître la place des acteurs non lucratifs dans le dialogue civil</p>

ATTENTES VIS-A-VIS DES FEDERATIONS/COORDINATIONS	PISTES DE TRAVAIL A CONDUIRE PAR LES FEDERATIONS/COORDINATIONS
<p>Rôle de veille et de vulgarisation par la diffusion d'une information régulière et accessible, la diffusion d'outils et la capitalisation d'expériences.</p> <p>Rôle de porte-parole auprès des institutions françaises et européennes et valorisation de la contribution de leurs membres sur le plan économique et social.</p> <p>Rôle de concertation en interne et en inter-réseaux pour mutualiser les ressources et mener des actions communes.</p> <p>Rôle de lobbying pour promouvoir la place de l'ESS dans les politiques publiques européennes et l'accès aux financements européens.</p>	<p>Veille sur les questions liées à l'inclusion sociale et alimentation de bases de données partagées.</p> <p>Accompagnement technique des adhérents dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs activités (formations, groupes de travail...).</p> <p>Communication interne pour promouvoir une meilleure connaissance entre adhérents et un socle de culture commune et communication externe.</p> <p>Alliances, coordination et partenariats entre réseaux européens pour défendre des positions communes, mutualiser des moyens et faire des échanges d'expériences transnationaux.</p>

QU'EST-CE QUE L'EUROPE PEUT VOUS APPORTER ?	QUE POUVEZ-VOUS APPORTER A L'EUROPE
<p>Une diversité d'expériences propice à l'ouverture interculturelle, la mutualisation d'idées et l'échange de pratiques et de savoirs.</p> <p>Une coordination des politiques sociales nationales en vue de la mise en œuvre d'un système de protection sociale harmonisé à l'échelle européenne.</p> <p>Un cadre juridique simplifié et clarifié et des financements propices au déploiement de l'ESS.</p> <p>Une légitimation des acteurs de l'ESS comme acteurs de solidarité au niveau national et européen par une reconnaissance statutaire ou législative.</p>	<p>Une expertise et un partage de bonnes pratiques (échanges d'expériences, partage de connaissances et mutualisation des pratiques).</p> <p>Un projet de société fondé sur les principes démocratiques et les valeurs fondatrices de l'ESS et vecteur d'une citoyenneté européenne.</p>